Mouvement syndical international

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **4 (1912)**

Heft 2

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

réclamation ne lui était parvenue pendant les deux années 1910 et 1911 et que, par conséquent, elle n'avait pas de rapport à présenter. Signe que tout marche bien.

Enfin le congrès a abordé la question de la revision des statuts. La discussion sur cet objet s'est prolongée jusqu'à 7 heures du soir. A ce moment, la séance a été suspendue.

Séance du lundi 12 février.

Le matin le congrès a terminé la revision des statuts. Deux numéros du journal ne suffiraient pas à contenir tout ce qui a été dit à ce sujet. Nous nous bornerons donc à indiquer dans le prochain numéro les principales modifications apportées aux statuts actuels.

L'après-midi, il a été décidé que les nouveaux statuts entreraient en vigueur le 1er mai prochain. Zurich a été confirmé comme siège du comité central et les trois fonctionnaires Schifferstein, Fischer et Viret ont été renommés à l'unanimité. Le congrès a définitivement engagé Harzenetter comme secrétaire des brasseurs, lesquels payeront une cotisation extra pour les frais de ce secrétariat. La commission des réclamations sera à Schaffhouse et les représentants des sections de Genève, Berne, St-Gall, Lucerne et Bâle formeront le comité étendu. Par acclamation et sur proposition des délégués romands, Genève a été désigné comme lieu du prochain congrès.

Après de vibrants discours prononcés par les délégués étrangers qui tous ont eu d'excellentes paroles pour les délégués romands et les ont félicités des réels progrès de l'organisation dans leurs milieux, progrès qu'on n'est pas accoutumé à constater dans d'autres fédérations, et le triple « hoch » traditionnel, le congrès a été déclaré clos. Il était 4 heures et demie de l'après-midi. (A suivre.)

Mouvement syndical international.

Les grèves anglaises.

Plus les grèves gagnent en extension, plus, semble-t-il, elles ressemblent à des convulsions de la nature, à des tremblements de terre. Elles ont, ces grandes luttes, cela de commun avec les phénomènes naturels qu'on ne sait ni comment elles commencent, ni comment elles finissent. La grève des tisseurs qui vient de se terminer dans le Lancashire semblait destinée à prendre une envergure égale à celle des cheminots, l'été dernier; le contrat qui vient d'y mettre fin, après l'arbitrage du gouvernement et l'entente des délégués ouvriers et patronaux, ne résout rien; ce n'est pas une paix, c'est une trêve. Le parti qui voudra reprendre la lutte aura à avertir l'autre six mois à l'avance; la question des unionistes et non unionistes est simplement ajournée.

Les Anglais, qui aiment à se servir de termes de sport, appellent cela un « draw », ce qui signifie que les deux équipes, ouvrière et patronale, ont gagné le même nombre de points. Il est curieux de constater, dans la meilleure des sociétés capitalistes possible, ce qu'a coûté ce « match ». 175 millions: voilà la note à payer pour le commerce du Lancashire; les Unions ont perdu en salaires 25 millions. Le prix de cet accord ne satisfait ni l'un ni l'autre parti; en effet, les ouvriers affirment qu'ils ont été vendus par leurs délégués, et les patrons s'apprêtent à reprendre la lutte contre les Unions, dans des conditions plus favorables. D'autre part, la lutte entreprise pour un minimum de salaire par les mineurs de la Grande-Bretagne a eu pour résultat jusqu'ici de faire gagner une somme énorme aux compagnies. Une panique s'est déclarée dans le public et l'on a acheté le charbon comme s'il s'agissait de s'approvisionner pour un siège. Le prix a augmenté naturellement par sauts et par bonds, et cependant on ne sait encore quelle sera la décision des Unions ouvrières; sans doute une énorme majorité s'est déclarée, lors du referendum, pour la grève, mais celle-ci ne peut avoir lieu avant la fin de février. La conférence de Birmingham a montré que les ouvriers mineurs étaient disposés à aller jusqu'au bout, tout en consentant de discuter avec les patrons les points en litige. Il semble qu'il y ait une sorte d'accord entre les patrons et les ouvriers sur la question d'accorder un salaire minimum aux ouvriers de jour et aux enfants qui travaillent dans la mine. La question à trancher est de savoir si ce principe sera accordé à tous les ouvriers mineurs. L'unanimité entre les différentes sections de la Fédération des mineurs semble être un fait accompli, et l'Union du pays de Galles (sud) a consenti à diminuer ses revendications pour marcher d'accord avec le reste de la Fédération.

C'est maintenant aux patrons de prendre une décision, et, aussi bien dans les cercles gouvernementaux que dans le public en général, on attend avec anxiété le résultat de la conférence patronale. Si celle-ci refuse, c'est la guerre et l'on assistera à une des plus grandes grèves qu'on puisse concevor, car l'arrêt des mines signifie l'arrêt du travail dans toutes les fabriques. Du refus des patrons résultera un lock-out général, et les provisions que les particuliers ont pu faire suffiront à peine une semaine. Ce qui montre la gravité de la situation, c'est que l'amirauté anglaise a, dit-on, pris ses mesures pour l'approvisionnement des navires de guerre.

La question peut ainsi prendre des proportions internationales, comme en été dernier, où l'arrêt des industries de transport a paralysé l'Angleterre en un moment critique. C'est ce qui fait que non seulement le gouvernement interviendra, mais qu'il y sera forcé par la pression de l'opinion publique. *Charles Bonnier.*

Les Trade-Unions en Angleterre.

A la fin de 1910, il y avait, dans le Royaume-Uni, 669 Trade-Unions, dont 638 ont donné leur statistique. Le total des membres de ces 638 Sociétés était de 2,017,656, dont près de 2 millions en Angleterre (avec le pays de Galles), l'Ecosse et l'Irlande n'ayant ensemble qu'environ 75,000 syndiqués. Le revenu des Trade-Unions, dans la même année, montait à environ 80 millions de francs.

En comparaison avec 1909, ces chiffres montrent un accroissement de près de 60,000 membres, ou 3,5 %, et un accroissement de revenus de 3 millions et demi de francs, avec une diminution de dépenses de 500,000 francs. Vingt-huit Unions nouvelles avaient été créées et vingt-cinq dissoutes dans la même année 1910.

Les mineurs anglais et la grève générale.

Décidés à conquérir un minimum de salaire, les mineurs anglais procédèrent à un referendum en vue d'une grève générale de toute la corporation pour obtenir satisfaction.

Voici les résultats de ce referendum, résultats donnés par la conférence de Birmingham:

	Pour la grève	Contre la grève
Yorkshire	63,736	10,477
Lancashire	50,517	11,183
Midland	26,069	5,275
Derbyshire	17,999	6,816
Nottinghamshire	17,086	5,386
Galles du Sud	103,526	18,419
Northumberland	22,595	7,557
Durham	37,490	28,504
Ecosse	60,490	12,036

soit, sur 562,000 syndiqués, 445,000 pour la grève et 115,000 contre.

Administration: *Imprimerie de l'Union, Kapellenstrasse 6, Berne.*